

Une	Page 2	Page 3	Page 4	Page 5	Page 5 - 6	Page 7	Page 8
Édito	Budget - Épicerie	Local municipal dans les Corons	Économie	Infos	Vie Noyantaise	C'est déjà du passé !	Agenda

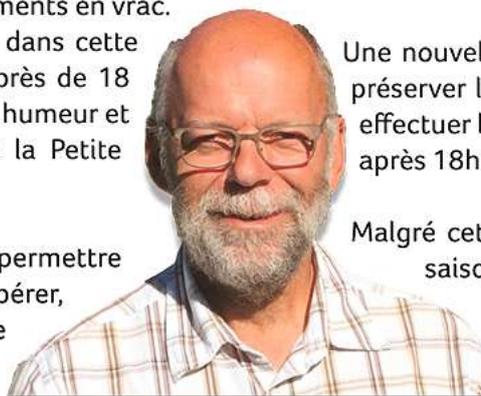


Chères Noyantaises,
chers Noyantais,

Notre épicerie est installée définitivement dans ses nouveaux locaux depuis la mi-mai. Au cœur du village, sur la place du marché, Audrey vous accueille dans une épicerie suffisamment grande, équipée de chambres froides. Elle peut désormais augmenter l'offre en produits. Elle a commencé par des aliments en vrac.

Je lui souhaite beaucoup de réussite dans cette aventure qu'elle a démarrée depuis près de 18 mois, avec professionnalisme, bonne humeur et un accueil de qualité. Longue vie à la Petite Épicerie !

Les vacances d'été arrivent et vont permettre aux nos enfant de l'école de récupérer, après une année dense et complexe. Je tiens à féliciter tous les enfants qui



vont découvrir le collège à la rentrée prochaine. Je voulais remercier Patricia, notre enseignante de maternelle pour tout son engagement à l'égard de nos enfants pendant les treize années où elle aura œuvré à Noyant. Elle restera en bonne place dans le cœur de nos petits chérubins. Je lui souhaite plein de réussite pour la suite de sa carrière.

La saison touristique démarre sur une bonne dynamique. Tous nos acteurs et commerçants sont prêts pour passer un bel été à Noyant d'Allier.

Une nouvelle sécheresse s'annonce et nous incite à préserver l'eau. Un arrêté préfectoral nous oblige à effectuer l'arrosage de nos plantes avant 10h00 ou après 18h00.

Malgré cette contrainte je vous souhaite une belle saison estivale dans notre Bocage toujours aussi accueillant.

Votre Maire
Yves PETIOT

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h, ainsi que le mardi et le vendredi de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14 mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook !





Budget 2022 : année consacrée à la voirie

Le 14 avril le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget 2022.

En fonctionnement le budget s'équilibre à 898 075,30 € en dégageant un virement en investissement de 195 704,30 € pour l'autofinancement et le remboursement du capital. Les postes principaux restent équivalents à 2021.

En investissement le budget s'équilibre à 867 204,30 € dont 147 800,00 € de report en dépenses et 557 000,00 € en recettes.

Les dépenses nouvelles sont :

- 116 000 € pour la rénovation de la salle socioculturelle
- 84 000 € pour les travaux de voirie et de réseaux pluviaux
- 6 000 € de travaux de gros d'entretien sur des bâtiments
- 3 000 € de mobiliers, d'informatiques et de matériel d'information
- 13 000 € de matériels techniques et de voirie
- 65 783 € de remboursement du capital sur les emprunts

La commune réalisera l'ensemble de ces travaux nouveaux :

- En n'effectuant aucun emprunt en 2022
- en percevant des subventions nouvelles de 288 300 € du Conseil Départemental de l'Allier et de l'État
- en affectant le résultat 2022 pour – 18 647,69 €
- en transférant 195 704,30 € du fonctionnement 2022.



Le conseil municipal a tenu à maintenir les mêmes efforts d'imposition qu'en 2021 sur les taxes du foncier bâti et non bâti. Depuis 2020 nous ne votons plus de taxe d'habitation suite à sa suppression par l'État. Depuis 2021 nous récupérons le taux du foncier bâti du département qui se cumule à l'ancien taux communal de 2020.

La commune de Noyant investit pour vous, notamment dans le domaine de la voirie pour lequel nous recevrons 30% de subventions du Conseil départemental de l'Allier.

Yves Petiot - Maire -

Ouverture de votre nouvelle épicerie

Depuis le 17 mai, Audrey et Mathieu AMADON ont transféré La Petite Epicerie dans ses nouveaux locaux au 09, place du Marché.

Ces nouveaux locaux se montrent beaucoup plus fonctionnels que l'ancien commerce rue des Rues. En effet, outre une surface commerciale plus grande et beaucoup mieux exposée avec sa large vitrine donnant sur la place du village, ce nouveau magasin est équipé de deux chambres froides permettant une meilleure conservation des fruits et des légumes. De plus, l'accès au commerce se trouve facilité pour les personnes souffrant de problème de mobilité

avec la présence d'une rampe d'accès contrairement aux escaliers non sécurisés de l'ancien local.

Audrey et Mathieu ont profité de ce transfert pour développer leur offre commerciale. Ainsi aux produits frais (deux approvisionnement par semaine en fruits et légumes) et locaux (viande de la SICABA, fromages de La Ferme de Villars à Noyant...) viennent s'ajouter maintenant des produits en vrac (chocolat, pralines...).

Nous souhaitons une pleine réussite à Audrey et Mathieu et une longue vie à La Petite Epicerie !

Horaires d'ouverture : Mardi au jeudi de 09H00 à 12H30 et de 15H30 à 18H00 - Dimanche 09H00 à 12H00.

Frédéric Fusil - Adjoint au Maire en charge des travaux



Maisons dans les Corons



Un bâtiment municipal dans les Corons ?

Un « double coron », abandonné depuis une quarantaine d'années, est tombé dans le domaine public devenant récemment propriété de la commune.

C'est pour envisager la destination de ces maisons qu'une réunion publique organisée par la municipalité et annoncée dans la précédente Gazette, a réuni fin avril une vingtaine de Noyantais ainsi qu'une délégation de l'association Territoire Zéro Chômeur.

En préambule, quelques conditions ont été posées par les élus :

- que le projet fasse consensus dans la population,
- que les travaux, qui s'annoncent conséquents, soient subventionnables et supportables pour les finances locales
- que les coûts de fonctionnement soient maîtrisés.

Parmi les pistes évoquées, un projet de médiathèque et de maison de quartier a été rapidement écarté.

L'association Territoire Zéro Chômeur a proposé de créer un

lieu de vie regroupant des activités diverses : bar associatif, services à la population, ateliers « livres », « espaces verts », « informatique »...

(Voir projet 1)

Des riverains, redoutant des nuisances (stationnement, bruit), ont suggéré d'abattre les bâtiments, ou bien de les transformer en logements locatifs, en gîte touristique ou bien les vendre.

(Voir projet 2)

L'assemblée s'est attardée sur un projet de création d'un lieu de mémoire dédié à l'accueil des rapatriés d'Indochine à Noyant : un des deux logements pouvant accueillir des témoignages visuels et audios de cette période, l'autre logement pouvant être reconstitué dans l'état où étaient ces habitations dans les années cinquante.

Cette piste pourrait bénéficier de larges subventions, de mécénat, d'un appel citoyen pour les travaux. Le tarif des visites couvrirait tout ou partie des frais de fonctionnement.

(Voir projet 3)

Une nouvelle réunion publique, le vendredi 9 septembre à 18h, devra choisir l'un des projets en vue d'une étude plus approfondie.



Réunion publique

Vendredi 9 septembre à 18h Salle des fêtes

Guy Dauchat - Adjoint au Maire

Projet 1

Le projet TZCLD, amorcé en pratique sur le territoire du bocage bourbonnais à travers l'association COM'1, a présenté ses différentes activités qui pourraient participer au projet de réhabilitation des corons par la mairie de Noyant :

- Informatique (réparation, installation et accompagnement) création d'un café-internet et animation du lieu.
 - Espaces verts (jardins villageois pédagogiques)
 - Atelier livres (installation et organisation d'un fonds documentaire, animations)
 - Atelier bois (possibilité d'aménagements intérieurs et extérieurs du local.
- Texte proposé par Julien Martinez

Notes de la Gazette : Des financements publics peuvent s'envisager. Quid du coût de fonctionnement (salaires, entretien...) ?

Projet 2

Quelques riverains ont proposé que ces maisons de Coron soient abattues (ce qui se révèle structurellement impossible).

Ils ont mis en avant trois autres pistes :

La transformation des maisons en logements locatifs.

Avantage : proposer de nouveaux logements sur Noyant alors que la commune en manque.

Inconvénient : coût important pour la commune avec un subventionnement limité, sans certitude que les loyers couvrent les dépenses.

La transformation des maisons en gîtes touristiques

Avantages et inconvénients sont les mêmes que précédemment. Se pose en plus la question de la gestion des gîtes.

Vendre les maisons (valeur estimée très faible)

Projet 3

Profiter de l'opportunité d'avoir des locaux dans les Corons pour créer un lieu de mémoire dédié à l'arrivée des rapatriés d'Indochine à Noyant.

La mémoire directe des premiers arrivants disparaît peu à peu et la soif de connaissance des générations suivantes pour comprendre leurs origines est grande.

Beaucoup de visiteurs de Noyant cherchent à comprendre l'histoire de notre village qui fait écho à un pan de l'histoire de la France.

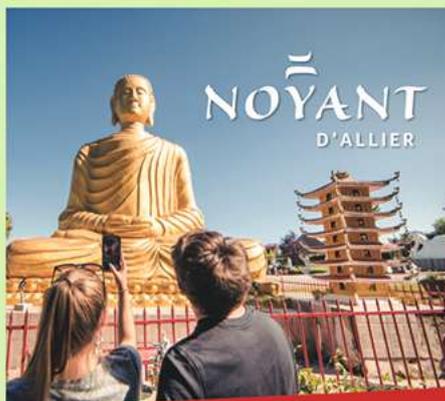
L'une des maisons pourrait recevoir des témoignages des années 50/60 relatant l'arrivée des rapatriés dans le village : photos, écrits, films, témoignages sonores, ... Une muséographie moderne pourrait mettre en valeur ces documents.

L'autre maison serait une reconstitution d'une maison de coron dans les années cinquante.

Avantage : projet subventionnable pouvant bénéficier de mécénat. Une visite payante permettrait de couvrir tout ou partie des frais de fonctionnement.

Inconvénient : nuisances induites par l'activité (passage de visiteurs, parking).

Tourisme



**Insolite village
de France**

**Marchés
d'été**

LES SAMEDIS
17H-20H
15 juillet - 15 août
Place du village



2022-2023



La plaquette touristique de Noyant 2022 est à votre disposition en mairie, dans les distributeurs (place, mine, aire de camping-car) et au Point d'Information Touristique sur la place du village.

Vous y trouverez les jours d'ouverture, horaires et tarifs des principales activités de Noyant.

Nouveauté

Un circuit touristique piétonnier permettra aux visiteurs de découvrir le village à partir de cet été.

Ce circuit a été conçu par l'Office du Tourisme du Bocage Bourbonnais qui a édité une petite brochure.

Des marques jaunes au sol permettent de se repérer en suivant le plan et les commentaires du guide papier.

Long d'environ 2,5 km, le parcours permet de découvrir le village et les traces de son passé.

La brochure gratuite est à retirer au Point d'Information Touristique.

Acteurs Économiques

Le Petit d'Asie



Après l'ouverture de la nouvelle salle de restauration, au tour de l'épicerie ?

C'est en 2008 que Caroline et Thao reprennent l'affaire de Georgette et Imbert Tran qui avaient développé un restaurant, un bar et une boutique-épicerie asiatique. Au bout de quelques années, un projet de rénovation et d'extension s'est imposé afin de répondre au mieux aux nouvelles normes écologiques, aux normes de sécurité, tant pour le public que pour le personnel, aux normes d'accueil de la clientèle à mobilité réduite.

Enfin, à la mi-avril 2022, après presque 2 ans de retard, la boutique, épicerie de « Le Petit d'Asie » ouvre enfin ses portes. L'espace boutique-épicerie offre désormais plus d'espace donc plus de choix dans les rayons épicerie, les produits frais, les objets de décoration, les tenues vestimentaires...

Dès son ouverture, la clientèle, aussi bien locale que plus éloignée, fidèle et patiente, a manifesté son soutien par une présence régulière.

Caroline, ces travaux de rénovation n'ont pas été un « long fleuve tranquille » ?

Dès l'automne 2018, les travaux sont lancés pour la phase 1 : agrandissement et modernisation de la cuisine et création d'une extension pour le restaurant.

À l'automne 2019, la nouvelle salle de restauration est inaugurée et la phase 2 du projet, à savoir la reconstruction de la boutique-épicerie, est sur le point d'être lancée.

Malheureusement, la pandémie de la COVID va sérieusement impacter le calendrier des travaux (confinement, couvre-feu, pénurie de matériaux, indisponibilité de certains professionnels...).



Et pour la suite de ton projet ?

La dernière tranche de travaux portant sur le ravalement complet du bâtiment d'origine ainsi que la rénovation du bar et de sa terrasse est sur le point de commencer. L'ouverture du bar est espérée au tout début de l'année 2023...



Infos pratiques :

Le Petit d'Asie - Boutique-épicerie, est ouverte tous les jours sauf le lundi matin de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le Petit d'Asie - Restaurant est ouvert en haute saison (début mai à fin août), du mardi au samedi, midi et soir et le dimanche midi. Réservation conseillée.

Site internet : www.lepetitdasie.fr - Téléphone : 06 19 27 84 40

Guy Dauchat - Adjoint au Maire

Monsieur Cantat nous a quitté



M. Cantat était le porte drapeau de Noyant lors des manifestations patriotiques depuis de nombreuses années.

La municipalité présente ses condoléances à sa famille.



Aurélien DESTERNES a été recruté au 1^{er} mai 2022 comme responsable des services techniques de la mairie de Noyant d'Allier. Suite à des études de paysagiste, il a exercé comme responsable des espaces verts dans plusieurs communes avant de rejoindre le Conseil départemental de l'Allier. Âgé de 41 ans, il est papa de 2 enfants et habite Franchesse.



Anthony NGUYEN a été embauché le 13 juin 2022 comme agent technique qualifié aux services techniques de la mairie de Noyant d'Allier. Il est diplômé en électronique et en électricité d'équipement. Il a exercé comme électricien à la commune de Saint Marcel (71). Âgé de 33 ans, il est papa de 2 enfants et habite Noyant d'Allier.

Projet culturel : déambulations

La metteuse en scène Lola Naymark et la créatrice sonore Mélanie Péclat partent, micro en main, à la rencontre des habitants avec une question : « À qui appartient la rue ? » Dans chaque village exploré, elles créent une déambulation sonore au casque, promenade sensible qui permet de (re)découvrir son

environnement guidé par la voix de ses habitants.

La compagnie de théâtre «Hôtel du

Nord» sera sur Noyant du 26 au 30 août pour préparer la déambulation. Celle-ci



aura lieu le samedi 17 septembre, elle sera proposée à tous les habitants.

Infos



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE BOCAGE FESTIF, c'est

5

FESTIVALS

2

SPECTACLES
SON & LUMIÈRE

45 000
FESTIVALIERS

TOUS

LES GENRES MUSICAUX
REPRÉSENTÉS

3^e

FEU D'ARTIFICE

+ GROS CONCERT
&
DE LA RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« Ça Vioune dans l'Bocage ! »

Le ton est donné à travers cette expression patoise librement reprise par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais pour illustrer toute la dynamique festive de son territoire. Vous ne le saviez peut-être pas mais vous vivez dans le territoire le plus festif de l'Allier qui accueille 45000 festivaliers par an !
(voir encadré)

Pas mal pour un territoire de 14 000 habitants !

La Communauté de Communes a souhaité élaborer une marque pour porter les événements de son territoire :
« BOCAGE FESTIF ».

L'opération réunit 8 événements majeurs :

Le Carnaval d'Ygrande, Jazz dans le Bocage, Classique en Bocage, Tronget en Fête, les sons et lumières Légendes & Détours et le Château de l'Augère, le festival Go Ba's et le Hadra Trance Festival.

Vie noyantaise

Manifestations patriotiques



Formation chez les pompiers

Le groupement territorial des sapeurs pompiers de Moulins a organisé une formation aux feux de forêts et d'espaces naturels au centre de secours de Noyant-d'Allier.

Douze stagiaires «équippers feu de forêt» et quatre «chefs d'agrès feu de forêt» ont pu acquérir, durant une semaine, toutes les compétences nécessaires.



Après deux années perturbées par la crise sanitaire, les manifestations patriotiques se sont déroulées dans des conditions normales ce printemps.

Le 7 mai, un large rassemblement a eu lieu devant le monument à la mémoire des soldats tués lors de la guerre d'Indochine, en présence de représentants de l'armée, de la gendarmerie et de l'État.

Le lendemain, un public nombreux a assisté aux cérémonies célébrant l'armistice du 8 mai 1945.

salle exposition
le puits des
NOYANT
ARTS

LES TALENTS NOYANTAIS EXPOSENT



En avant première des expositions de l'été (voir agenda p.8), la salle d'exposition du village a ouvert ses portes à l'association locale Villages Vivants et plus particulièrement à son atelier de création artistique «Arts Mêlés». Ses membres ont pu mettre en valeur leurs créations du 26 mai au 6 juin.



À la mi-juin, ce sont les élèves du RPI Noyant, Châtillon, Cressanges qui ont profité du site pour exposer leurs travaux de l'année.



FRANCE SERVICES,
ITINÉRANCE
LE SERVICE PUBLIC ITINÉRANT EN MILIEU RURAL

UN SERVICE OFFERT ET ACCESSIBLE À TOUS
sur rendez-vous au 04 70 47 37 76 ou au 07 61 29 66 97

Les dates et lieux de permanences sont disponibles sur www.cccb.fr dans la rubrique « agenda », par téléphone ou auprès de votre mairie.



NOTRE ÉQUIPE
D'ANIMATEURS VIENT
À VOTRE RENCONTRE
POUR VOUS AIDER DANS VOS
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Demandes de cartes grises
Permis de conduire
Actes administratifs divers (dossiers retraite,
actualisation pôle emploi, ...)
Accès aux services CPAM, CARSAT en
visioconférence.

Permanences en mairie de Noyant les matins le 1^{er} mardi et le 4^{ème} jeudi du mois

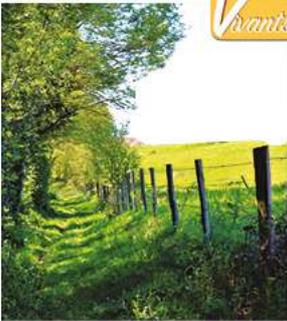


Reprise du trail des Côtes Matras. Les coureurs étaient au rendez-vous et le soleil de la partie.

C'est déjà du passé !



Le loto a accueilli 150 participants dans une bonne ambiance de retrouvailles après deux années d'interruption. Tous ont tenté de gagner les lots attractifs proposés par les membres du Comité des Fêtes.



Villages Vivants a fait appel à Monsieur Roche pour commenter sa balade printanière.

Le troc aux plants de Villages Vivants a réuni les jardiniers amateurs du secteur pour un moment de convivialité avec animations et repas partagé

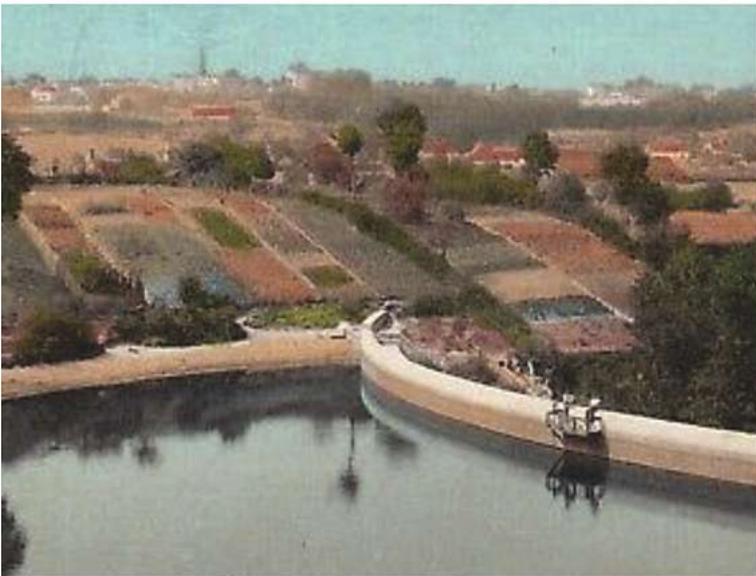


Jazz dans le Bocage de retour à Noyant.

Les spectateurs ont répondu présents pour deux concerts de qualité.

La prise d'eau de Châtillon

Prise d'eau de Châtillon il y a plus d'un siècle.



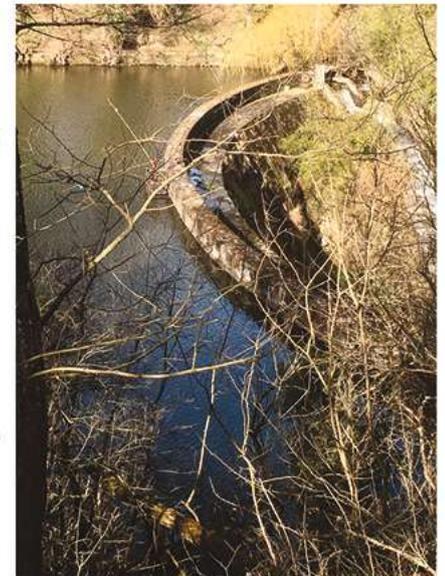
Les mines de charbon de Noyant étaient gourmandes en eau.

Un barrage sur la Queune a été construit, au dessus du bourg de Châtillon, afin de constituer une retenue d'eau conséquente, servant de réserve à la mine.

Un système de relevage permettait de remonter l'eau jusqu'au carreau de la mine.

Vous pouvez découvrir ce barrage en prenant le sentier qui part du fond du parc du lavoir de Châtillon et rejoint la boulangerie «le chemin du pain».

Le barrage aujourd'hui.





26 juin
10 juillet

**Expo
Turbulences**
Au Puits des Arts

7 juillet

**Concert
Harmonium**
Organisation
Villages Vivants

13 juillet

Bal populaire
Marché aux flambeaux
RV sur la place à 22h30
23h feu d'artifice

Organisation
Comité des Fêtes

16 - 31
juillet

**Exposition
« Arts pluriels »**
Au Puits des Arts

samedis
16. 23. 30
juillet
6 et 13
août

Marchés d'été
Place du village
17 - 20h
Organisation
Municipalité

6 - 21
août

**Exposition
« Arts Mêlés »**
organisation
Villages Vivants

14
août

Brocante
Organisation
Comité des Fêtes

1er
sept.

**Rentrée des
classes**

9
sept.

Réunion publique
Des locaux municipaux
dans les Corons ?
Org. Municipalité

17
sept.

**Déambulation
sonore**
Animation culturelle
(voir p. 5)

Bibliothèque :
9 et 30 septembre

Réveil de l'harmonium en Bourbonnais

jeudi 7 juillet

NOYANT
D'ALLIER

Libre participation aux frais

19h-20h concert

Harmonium : Vincent PAGÈS
Hautbois - cor anglais : Clotilde VANCINA

Renseignements : harmoniumbourbonnais@orange.fr
Concert de Noyant en partenariat avec l'association Villages Vivants

Un été très festif ...

NOYANT
D'ALLIER
Insolite village de France



13 JUILLET



20h: RDV parking salle des fêtes (même si météo capricieuse)
Buvette, barbecue, frites,
Repas plateau froid: réservation au 06 62 47 84 05

BAL POPULAIRE GRATUIT soirée animée par «Platine 03»

FEU D'ARTIFICE (municipalité)

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

MARCHÉS D'ÉTÉ
17H - 20H

les samedis
16 juillet au 13 août
16, 23 et 30 juillet - 6 et 13 août
Place du marché



Dimanche 14 Août
Brocante
Esplanade salle des fêtes



Réservez: 2€/ml au 06 16 91 85 72 ou 04 70 47 27 92

Animations & restauration sur place

Exposition « Arts Mêlés » au Puits des Arts

ARTISANAT DÉCO
ANIMATIONS

NOYANT
D'ALLIER
Office du tourisme
Bocage Bourbonnais
Tourisme
04 70 67 09 79
www.tourisme-bocage.fr

ARTS MÊLÉS
13ème exposition

7 au 21 août

ouvert tous les jours 15h-19h

NOYANT
D'ALLIER

"Le puits des Arts"
carreau de la mine

Renseignements 04 70 47 33 34



L'application mobile
« Bocage Bourbonnais
Tourisme » vous
accompagne à tous
les instants de votre
séjour !

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



**Office du tourisme
du Bocage Bourbonnais**
Bourbon-l'Archambault
04 70 67 09 79
www.tourisme-bocage.fr

**Point d'information
touristique**
sur la place du village
en juillet/août

Coordonnées GPS :
Lat. 46.479028
Long. 3.124842